

L'archevêque de Saint-Louis, Préfet de la Signature Apostolique

Author : Rédaction RC

Categories : [Episcopat](#)

Date : 27 juin 2008

Voici une nouvelle qui ne prendra pas au dépourvu les lecteurs de mon blogue, puisque je l'avais pronostiquée [ici](#) même dès le 7 mai dernier. Mgr **Raymond L. Burke**, archevêque de Saint-Louis (Missouri) a été nommé ce jour **Préfet du Tribunal suprême de la signature apostolique**. Il faut s'en féliciter même si, à titre personnel, j'éprouve un petit pincement au cœur : car ce prélat de premier rang va manquer à mon che



r diocèse de Saint-Louis – dont le siège est désormais vacant – et à l'Église catholique des États-Unis... Mais, d'un autre côté, c'est un formidable "plus" pour l'Église universelle et un nouveau soutien à Rome d'abord pour le Saint Père mais aussi pour les catholiques attachés à la tradition, et notamment à la tradition liturgique. Par un de ces petits miracles dont la Providence ne cesse de saupoudrer notre vie, je serai un des tout premiers Français à féliciter Mgr **Burke** pour cette grande marque de confiance et de reconnaissance que **Benoît XVI** vient de lui manifester, puisque je le rencontrerai au séminaire de l'**Institut du Christ-Roi Souverain Prêtre** de Gricigliano, où le désormais évêque émérite (Ô combien !) de Saint-Louis et Préfet du Tribunal suprême de la signature apostolique, viendra, ce 3 juillet, ordonner au sacerdoce, selon les livres de 1962, deux séminaristes. Mgr **Burke** sera évidemment créé cardinal par le pape au tout prochain consistoire... Le nouveau Préfet est né le 30 juin 1948 : il fêtera donc ce dimanche son soixantième anniversaire.